

APPEL A DEVIS

IMPORTANT : Le présent document n’a pas valeur contractuelle. CFI peut à tout moment et jusqu’à la conclusion effective d’un contrat avec le(s) prestataire(s) sélectionné(s), décider unilatéralement de ne pas donner suite sans justification, aucune. CFI se réserve les droits de modifier tout ou partie des éléments du présent document ou de conclure un contrat similaire avec le prestataire de son choix. Aucune société ne pourra élever aucune réclamation à ce sujet ni prétendre à une indemnité quelle qu’elle soit.

DATE ET HEURE LIMITEES DE REMISE DES DEVIS : 18 MARS 2024 à 12:00 (CET Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid).

Envoi par e-mail à l’adresse suivante : evaljoii@cfi.fr
avec impérativement en objet « Evaluation finale JOII »

SOMMAIRE

1. CONTEXTE	2
1.1 PRESENTATION DE CFI.....	2
1.2 CONTEXTE DE L’APPEL A DEVIS	2
2. OBJET DU PRÉSENT APPEL A DEVIS	5
2.1 OBJET	5
2.2 PRESTATIONS PREVISIONNELLES DU CONTRAT	5
2.2.1 Description des prestations	5
2.2.2 Livrables et échéances prévisionnels	9
3. DUREE PREVISIONNELLE DU CONTRAT	10
4. LIEU D’EXECUTION DES PRESTATIONS	10
5. VALEUR TOTALE ESTIMEE	10
5.1 MONTANT ET FORME DES PRIX	10
5.2 PRIX EN CAS DE SOUS-TRAITANCE.....	10
6. CONDITIONS D’ENVOI DES PROPOSITIONS	10
6.1 CONTENU DES PROPOSITIONS.....	10
6.2 CONDITIONS D’ENVOI DES PROPOSITIONS	11
6.3 DELAI DE VALIDITE DES PROPOSITIONS	12
7. SELECTION DES PROPOSITIONS	12
7.1 QUALIFICATIONS ET COMPETENCES ATTENDUES DE L’EQUIPE DU PRESTATAIRE	12
7.2 CRITERES D’EVALUATION	12
ANNEXE 1 : QUESTIONS EVALUATIVES (LISTE NON-EXHAUSTIVE)	13
ANNEXE 2 : LISTE NON-EXHAUSTIVE DES PARTIES PRENANTES	15
ANNEXE 3 : LISTE NON-EXHAUSTIVE DES DOCUMENTS DU PROJET	16

1. CONTEXTE

1.1 Présentation de CFI

Canal France International : une agence publique d'appui aux médias

CFI agit pour favoriser le développement des médias partout dans le monde et en particulier en Afrique subsaharienne, dans le monde arabe et dans les pays du voisinage de l'Union européenne. Au cœur de notre action : la lutte contre la désinformation, la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, la protection de l'environnement, la promotion de la démocratie et de l'engagement citoyen. CFI est un opérateur du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et une filiale du Groupe France Médias Monde.

1.2 Contexte de l'Appel à devis

CFI met en œuvre le Projet « Journalisme innovant en Irak » sur une durée de 2 ans et 2 mois de prolongation, de mai 2022 à juin 2024 en collaboration avec l'Académie France Médias Monde. Ce projet est financé par le Fonds de Solidarité pour les Projets Innovants (FSPI) du ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères (MEAE) via l'Ambassade de France en Irak pour un montant de 565 103 euros. L'objectif général de ce projet est de renforcer les compétences de journalistes en activité au sein du média de service public « Iraqi Media Network » (IMN) grâce à des formations professionnelles certifiantes et de compléter le cursus de journalisme proposé par la Faculté des Médias de l'Université de Bagdad (FMUB) afin d'atteindre les normes internationales et renforcer l'employabilité des étudiantes et des étudiants.

Si pour la majorité des projets de soutien aux médias en Irak, la formation et la mise en réseau de journalistes indépendant-es constituent les principaux objectifs spécifiques, pour ce projet, les objectifs sont la professionnalisation de la filière média de l'Université de Bagdad, et la rénovation du média d'Etat, employeur potentiel.

En contribuant au renforcement des bonnes pratiques du journalisme au sein du service public et de la Faculté des Médias de l'Université publique de Bagdad et en accompagnant la professionnalisation des étudiantes et étudiants en journalisme, ce projet vise plus largement à renforcer la qualité du traitement de l'information en Irak, et ainsi à augmenter la confiance du public à l'égard des médias dans le pays.

Le projet s'articule autour de 2 composantes d'activités principales :

- 1) Contribuer au renforcement des bonnes pratiques du journalisme au sein d'Iraqi Media Network (IMN) et au sein de la faculté des médias de l'Université de Bagdad (FMUB) ;
- 2) Accompagner la professionnalisation des étudiants et étudiantes en journalisme de l'Université de Bagdad (FMUB).

Le projet « Journalisme innovant en Irak » a un marqueur genre 1 selon la classification de l'OCDE/CAD, c'est-à-dire que l'égalité femmes hommes et la lutte contre les stéréotypes de genre est un objectif transversal du projet.

Fiche technique du Projet « Journalisme innovant en Irak » :

<i>Intitulé du projet</i>	Journalisme Innovant en Irak
<i>Pays bénéficiaire</i>	Irak

Financement	565 K euros du MEAE (FSPI) via l'Ambassade de France en Irak
Durée	26 mois : mai 2022-juin 2024
Objectif général	Renforcer les compétences de journalistes en activité au sein du service public IMN grâce à des formations professionnelles certifiantes et compléter le cursus de journalisme proposé par la FMUB afin d'atteindre les normes internationales et renforcer l'employabilité des étudiantes et étudiants.
Objectifs spécifiques	Composante 1 : Contribuer au renforcement des bonnes pratiques du journalisme d'IMN et de la FMUB Composante 2 : Accompagner la professionnalisation des étudiantes et étudiants en journalisme de l'Université de Bagdad
Partenaires / expert-es intervenant-es	<ul style="list-style-type: none"> • Partenaire de mise en œuvre : L'Académie France Médias Monde • Partenaires locaux : IMN et la FMUB • Expertise principale : Une experte fil rouge arabophone et francophone (de France Médias Monde) • Expertise accompagnante : Un expert et une experte arabophone et francophone pour la formation de formateurs et formatrices • Expertise thématique : 10 expert-es (dont 4 femmes et 6 hommes)
Activités principales	<p>Composante 1</p> <p>Activité 1.1 : Délivrer des expertises techniques pour accompagner l'identification et le renforcement des capacités des 12 formateurs et formatrices provenant des 2 entités : Iraqi Media Network (IMN) et la Faculté de Médias de l'Université de Bagdad (FMUB)</p> <p>Action 1 : Contribuer à l'appropriation du projet par Iraqi Media Network et la Faculté des Médias de l'Université de Bagdad, en accompagnant la conception des programmes pédagogiques et la définition des fiches de postes des 12 futures formatrices et formateurs référent-es.</p> <p>Action 2 : Participer à l'identification et la désignation des 12 formateurs et formatrices d'IMN et de la FMUB après l'évaluation des capacités techniques et de la motivation des candidates et candidats.</p> <p>Activité 1.2 : Organiser des formations sur les fondamentaux du journalisme</p> <p>Action 1 : Renforcer les compétences sur le Fact-checking</p> <p>Action 2 : Renforcer les compétences sur l'aspect éditorial fondamental du journalisme</p> <p>Activité 1.3 : Organiser des formations pratiques spécialités métiers</p> <p>Action 1 : Renforcer les compétences en Caméra, Reportage, Montage, Réseaux sociaux</p> <p>Action 2 : Renforcer les compétences sur la maîtrise des Outils Digitaux</p> <p>Action 3 : Renforcer les compétences en Présentation TV et Rédaction en Chef</p> <p>Action 4 : Initier les formateurs et formatrices au Journalisme Mobile (MOJO)</p> <p>Activité 1.4 : Appliquer les fondamentaux du journalisme et les formations pratiques sur des thèmes transverses</p> <p>Action 1 : Organiser un séminaire thématique sur le genre, l'environnement et la sécurité</p>

	<p>Action 2 : Renforcer les compétences sur le traitement des thématiques transverses</p> <p>Composante 2 Activité 2.1 : Améliorer la qualité du contenu pédagogique à travers un coaching personnalisé des formateurs et formatrices Action 1 : Accompagnement à la production des documents pédagogiques Action 2 : Production de 3 séries pédagogiques e-learning de 25 épisodes chacune Action 3 : La certification (certification de l'Académie France Médias Monde) du pool de 12 formateurs et formatrices Activité 2.2 : Dispenser des formations pratiques aux techniques du journalisme Action 1 : Transmettre les fondamentaux du journalisme Action 2 : Renforcer les connaissances sur le fact-checking Action 3 : Renforcer les connaissances en matière de reportage TV et de stand-up Action 4 : Renforcer les connaissances en matière de maîtrise de réseaux sociaux Activité 2.3 : Accompagner l'immersion dans un environnement professionnel Action 1 : Organiser des voyages d'étude pour les étudiantes et étudiants lauréats des concours thématiques organisés au sein de la FMUB Action 2 : Mise en place d'une bourse destinée à récompenser les meilleur-es étudiantes et étudiants de la faculté de Médias de l'Université de Bagdad Action 3 : Clôture du projet</p>
Bénéficiaires direct-es	<ol style="list-style-type: none"> 1. 12 professionnel·les d'IMN (6 journalistes) et de la FMUB (6 enseignant·es) qui bénéficieront de formations thématiques et de formations de formateurs et formatrices dans le cadre du projet ; 2. Les étudiantes et étudiants de journalisme de la FMUB qui participeront aux séminaires organisés dans le cadre du projet ; 3. Les étudiantes et étudiants de journalisme en Irak : de la FMUB à Bagdad (1 000) et dans les autres universités du pays (1 000) qui auront accès aux vidéos pédagogiques e-learning qui seront réalisées ; 4. Dont environ 10 à 15 étudiantes ou étudiants prometteurs qui bénéficieront d'un séjour en France ; 5. Et dont environ 10 à 15 étudiantes et étudiants qui bénéficieront d'une passerelle vers un stage à IMN.
Bénéficiaires indirect-es	3 000 professionnel·les du journalisme en activité à IMN qui bénéficieront des formations par leurs pair-es formateurs et formatrices à travers le centre de formation
Nombre de femmes et de jeunes parmi les bénéficiaires direct-es et indirect-es	3 000 femmes 4 500 jeunes (- de 30 ans)
Bénéficiaires finaux	La société civile irakienne en général

Le présent Appel à devis a pour objet la définition des termes contractuels du futur contrat, ci-après désigné « contrat », ultérieurement conclu entre CFI et le prestataire sélectionné. Les termes du contrat énoncés dans le présent Appel à devis ont valeur prévisionnelle / informative et pourront faire l'objet de modification unilatérale de la part de CFI préalablement à sa conclusion.

2. OBJET DU PRÉSENT APPEL A DEVIS

2.1 Objet

Le présent Appel à devis a pour objectif d'identifier un plusieurs prestataire(s) en capacité de réaliser l'évaluation finale du projet « Journalisme innovant en Irak ». Le présent Appel à devis ne constitue pour aucune société candidate une promesse d'attribution du futur contrat.

Le contrat conclu entre CFI et le(s) prestataire(s) choisi(s) sera un contrat de prestation de services¹ soumis aux dispositions du [Code de la commande publique](#).

2.2 Prestations prévisionnelles du contrat

2.2.1 Description des prestations

Les prestations :

Les prestations confiées au prestataire seront la réalisation de l'évaluation finale du projet « Journalisme innovant en Irak ». Cette évaluation finale portera sur l'ensemble de la période d'exécution du projet et prendra en compte les résultats du dispositif de suivi et évaluation (cadre logique et indicateurs), recueillis tout au long du projet.

Ainsi l'évaluation finale devra permettre :

1. de fournir une analyse critique et objective de la conception du projet, de ses objectifs, des activités prévues et déployées, ainsi que de sa mise en œuvre sur toute sa période d'exécution ;
2. d'évaluer le projet au travers des critères CAD de pertinence, de cohérence, d'efficacité, d'efficience, d'effets, d'impact et de durabilité, en répondant aux questions évaluatives présentées à l'annexe 1 ;
3. de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs général et spécifiques initialement fixés ;
4. d'évaluer les résultats obtenus à court et moyen termes sur les bénéficiaires direct-es, notamment à travers la participation aux formations thématiques, la production de supports pédagogiques et la production des 3 séries de vidéos pédagogiques ;
5. d'évaluer les besoins des bénéficiaires direct-es qui n'ont pas été couverts par le projet pour en tirer des enseignements pour de possibles futurs projets ;
6. de tirer des enseignements et de proposer à CFI et à l'Académie France Médias Monde (partenaire principal de mise en œuvre du projet), ainsi qu'à l'Ambassade de France en Irak et au MEAE, des recommandations d'ordre stratégique et opérationnel (notamment en termes d'objectifs, de modes opératoires et de champs d'intervention) dans la perspective de capitalisation des bonnes pratiques et de mise à l'échelle pour de futurs projets sur la même thématique.

Méthodologie des prestations

Pour réaliser l'évaluation finale, le prestataire s'appuiera notamment sur la documentation du projet (voir liste en annexe 3), ainsi que sur la documentation qu'il recueillera par lui-même.

En complément de cette étude documentaire, le prestataire appliquera la méthodologie d'évaluation qui aura été présentée dans son offre et qui aura été acceptée par CFI ; ainsi, il pourra déployer les

¹ En application de l'Article L. 1111-4 du Code de la commande publique

différents outils d'enquête qu'il aura conçu, en distanciel ou en présentiel, à savoir des entretiens individuels ou collectifs, des groupes de discussion, des enquêtes en ligne via des questionnaires, des sondages, auprès des différentes parties prenantes du projet, à savoir les représentant·es du MEAE, de l'Ambassade de France en Irak, du partenaire de mise en œuvre, à savoir l'Académie de France Médias Monde, d'IMN, de la FMUB et des prestataires de mise en œuvre, ainsi que des bénéficiaires direct·es.

A noter : les outils d'enquête devront être déployés en arabe pour les bénéficiaires, ainsi que pour les partenaires locaux, exclusivement arabophones. Les outils déployés pour interroger les autres parties prenantes seront à réaliser en français.

Organisation de l'évaluation finale

Un **comité de pilotage** (le « Copil ») de l'évaluation sera mis en place. Il sera composé d'au moins un·e représentant·e de l'Ambassade de France en Irak et du ministère de l'Europe et des affaires étrangères, du Directeur et/ou de la Directrice adjointe Méditerranée-Asie (CFI), de la Responsable du Projet (CFI), de la Chargée de mission évaluation qualité (CFI), et d'au moins un·e représentant·e de France Médias Monde (du Directeur de l'Académie France Médias Monde et/ou de la Chargée de projets au service des financements internationaux de France Médias Monde).

Le Copil se réunira avec le prestataire en distanciel (possibilité d'avoir un format hybride : présentiel à Paris et distanciel pour les autres participants et participantes) pour la réunion de cadrage et pour examiner les différents livrables et formuler des observations, notamment lors du cadrage de la prestation, à la fin de chacune des phases de la Prestation, ainsi que pour la présentation des résultats de l'évaluation par le prestataire.

La Chargée de mission évaluation qualité et la Responsable de projets à CFI seront les interlocutrices principales du prestataire. Elles assureront l'organisation des réunions du comité de pilotage, seront destinataires des livrables indiqués ci-dessous et en assureront la diffusion auprès des membres du Copil. La Chargée de projets de France Médias Monde, ayant une connaissance pointue des activités déployées par l'Académie France Médias Monde dans ce cadre du projet, sera très largement impliquée dans cette démarche évaluative.

Tous les rendez-vous avec les parties prenantes seront organisés par le Prestataire, en individuel, ou en groupe, en distanciel ou en présentiel, si le Prestataire dispose de personnel sur place à Bagdad, selon la méthodologie qui sera détaillée dans son offre et qui aura été acceptée par CFI. L'ensemble des outils d'enquête seront conçus, rédigés et administrés par le prestataire conformément aux méthodologies détaillées dans son offre, et feront l'objet de validation par CFI et son partenaire de mise en œuvre.

L'ensemble des échanges (réunions, emails, etc.) avec les membres du Copil seront réalisés en français et les outils d'enquêtes seront à déployer en français et en arabe en fonction des destinataires (voir plus bas).

L'évaluation se déroulera en quatre phases :

Phase 1 – Cadrage de l'étude :

Cette phase commencera par une réunion de cadrage organisée par CFI en distanciel : le prestataire y présentera son offre (format Powerpoint). Elle sera destinée à un échange entre le prestataire et le Copil pour apporter des précisions sur :

- les attentes de l'Ambassade de France en Irak et du MEAE, de CFI et de son partenaire de mise en œuvre, l'Académie de France Médias Monde,

- le matériel remis à cette occasion au prestataire (documentation, liste des contacts),
- l'organisation générale de l'évaluation,
- le calendrier prévisionnel de mise en œuvre,
- la présentation des attendus au niveau des divers livrables.

Dans la perspective de la rédaction de la note de cadrage, pour compléter sa compréhension des attentes des commanditaires, le prestataire conduira lors de cette phase les premiers entretiens, à distance ou en présentiel, auprès de l'équipe projet à CFI et à France Médias Monde (Issy les Moulineaux), et auprès d'un ou une représentant-e de l'Ambassade de France à Bagdad.

Après la réunion de cadrage et l'étude des principaux documents, le prestataire remettra à la Chargée de mission évaluation qualité et à la Responsable du projet CFI la note de cadrage (de huit (8) à dix (10) pages, hors annexes).

La note de cadrage sera présentée par le prestataire, sous la forme d'un document Powerpoint, au cours d'une réunion avec le Copil, qui la validera et formulera ses observations. En cas de demande de modifications de la part du Copil, le prestataire disposera de cinq (5) jours calendaires pour envoyer la version modificative de la note de cadrage.

Phase 2 – Étude documentaire, entretiens avec les principales parties prenantes et conception des outils d'enquête (en deux langues : le français et l'arabe en fonction des destinataires) :

Le prestataire étudiera les documents remis par le Copil lors de la phase 1, ainsi que ceux qui pourraient lui être remis au cours des entretiens en phase 2. Il pourra analyser et consolider les rapports narratifs et financiers, les comptes-rendus des activités et les questionnaires d'évaluation des bénéficiaires direct-es du projet. Il poursuivra les entretiens à distance, à partir de la liste des contacts qui lui sera remise dès la notification du contrat, auprès des partenaires de mise en œuvre (FMM, IMN, FMUB) et des prestataires (cf. liste en annexe 2).

Les outils d'enquête notamment les différents types de questionnaire pour les enquêtes en ligne, les entretiens individuels ou collectifs ou les groupes de discussion, etc. seront conçus par le prestataire et devront être validés par le Copil, au plus tard dix (10) jours avant le démarrage de la phase 3.

A noter : les outils d'enquête devront être déployés en deux langues comme suit :

- en français pour interroger les représentant-es de CFI, de FMM, de l'Ambassade de France en Irak, du MEAE et les expert-es (francophones & arabophones)
- et en arabe pour les partenaires locaux, les expert-es exclusivement arabophones et les bénéficiaires direct-es.

De plus, le prestataire pourra participer à l'évènement de clôture du projet, programmé dans la deuxième quinzaine du mois d'avril à Bagdad, s'il dispose de consultant-e(s) sur place.

À l'initiative de CFI, une réunion de débriefing du prestataire avec le Copil sera organisée, afin de valider la phase 2 et de confirmer la date de lancement de la phase 3.

Phase 3 – Enquête de terrain :

Au cours de cette phase, le prestataire interrogera en distanciel ou en présentiel, s'il dispose d'un-e consultant-e sur place à Bagdad, les autres parties prenantes, dont les bénéficiaires direct-es du projet, telles que précisées en annexe 2.

Le prestataire procèdera ainsi au recueil d'informations, à l'aide des outils d'enquêtes qu'il aura lui-même conçus, et qui seront adaptés à chacune de ces parties prenantes en fonction des langues

pratiquées, français et arabe. Il analysera ainsi les résultats et les effets du projet auprès des bénéficiaires direct-es (échantillonnage possible pour les 2 000 étudiant-es).

A des fins de parangonnage, le prestataire s'efforcera, dans la mesure du possible, d'interroger d'autres acteurs intervenants dans l'appui aux médias publics et aux facultés de médias en Irak, afin d'identifier leurs axes d'intervention et leur complémentarité avec le projet.

A l'issue de son enquête et préalablement à la rédaction du rapport d'évaluation (phase 4), une réunion de débriefing de la phase 3 sera organisée entre le prestataire et le Copil, au cours de laquelle le prestataire présentera ses premières analyses, sous format Powerpoint.

Phase 4 – Rédaction du rapport d'évaluation :

Cette phase sera décomposée en deux étapes : la rédaction du rapport provisoire d'évaluation et sa finalisation.

1. Le rapport provisoire sera rédigé en français et sera présenté au Copil au moyen d'une présentation Powerpoint des différents points d'intérêts et des conclusions de l'évaluation. Le Copil fera part de ses observations dont le prestataire devra tenir compte lors de la rédaction du rapport final pour que celui-ci soit validé.
2. Le rapport final sera également rédigé en français et sera présenté au Copil, et éventuellement au Comité de direction de CFI, à d'autres instances de FMM et du MEAE, au moyen d'une présentation Powerpoint des différents points d'intérêts et des conclusions de l'évaluation, tenant compte des remarques sur le rapport provisoire. Ce rapport comprendra également une synthèse de l'évaluation.

Le rapport final et la synthèse, une fois validés par le Copil, devront être traduits en arabe.

Calendrier prévisionnel

Phase 1 : Cadrage de l'évaluation

- **Au plus tard sept (7) jours calendaires après la signature du contrat pour l'évaluation finale :** réunion de cadrage entre le comité de pilotage et le prestataire, et remise des éléments documentaires.
- **Au plus tard sept (7) jours calendaires après la réunion de cadrage :** remise de la note de cadrage par le prestataire.
- **Au plus tard dix (10) jours calendaires après réception de la note de cadrage :** validation de la note de cadrage par le Copil lors de la réunion de présentation de la note de cadrage par le prestataire.

Phase 2 : Étude documentaire, entretiens avec les principales parties prenantes et conception des outils d'enquête (en deux langues : le français et l'arabe en fonction des destinataires)

- **Au plus tard quinze (15) jours calendaires après la validation de la note de cadrage :** envoi des matrices des outils méthodologiques, notamment les questionnaires d'enquête, à CFI.
- **Au plus tard quinze (15) jours calendaires après la date de validation des matrices de questionnaires d'enquête par CFI et le Copil :** réunion de débriefing de la phase 2 et lancement de la phase 3.

Phase 3 : Enquête de terrain

- **Au plus tard vingt jours (20) jours calendaires après la date de la réunion de débriefing de la phase 2 :** réunion de débriefing de la phase 3.

Phase 4 : Rédaction du rapport d'évaluation

- **Au plus tard quinze (15) jours calendaires après la date de la réunion de débriefing de la phase 3** : remise du rapport provisoire (en français).
- **Au plus tard sept (7) jours calendaires après la date de remise du rapport provisoire** : réunion de présentation du rapport provisoire au Comité de pilotage (sous forme d'une présentation PowerPoint).
- **Au plus tard sept (7) jours calendaires après la date de transmission des remarques sur le rapport provisoire** : remise du rapport final et de la synthèse (en français).
- **Au plus tard sept (7) jours après la date de remise du rapport final** : présentation du rapport final au Copil et à d'autres participantes et participants (voir plus haut), sous forme d'une présentation PowerPoint.
- **Au plus tard sept (7) jours après la validation du rapport final** : Remise du rapport final et de la synthèse en arabe.

2.2.2 Livrables et échéances prévisionnels

Les livrables devront être rédigés en français et en arabe, conformément aux indications fournies ci-dessous.

LIVRABLES PERIODIQUES	
Type de livrables	Echéances
Note de cadrage en français	Au plus tard sept (7) jours calendaires après la réunion de cadrage
Matrices de questionnaires d'enquête en français et en arabe (en fonction des destinataires)	Au plus tard quinze (15) jours calendaires après la validation de la note de cadrage
Rapport provisoire en français	Au plus tard quinze (15) jours calendaires après la réunion de débriefing de la phase 3
Présentation du rapport provisoire au Copil en français	Au plus tard sept (7) jours calendaires après la date de remise du rapport provisoire
LIVRABLES FINAUX	
Type de livrables	Echéances
Rapport final et synthèse en français	Au plus tard sept (7) jours après la transmission des remarques sur le rapport provisoire
Rapport final et synthèse en arabe	Au plus tard sept (7) jours après la validation du rapport final en français

La langue de communication utilisée dans le cadre de cette Prestation sera le français avec CFI et le Copil, et l'arabe lorsqu'il s'agira de mener les enquêtes sur le terrain avec les interlocuteurs et interlocutrices locaux.

Tout livrable non-rédigé dans la ou les langues précisées ci-dessus fera l'objet d'un refus par CFI, le Prestataire devra effectuer les modifications afin de se conformer à la langue imposée dans un délai qui lui sera transmis par CFI sans que cela ne fasse l'objet d'une rémunération ou compensation de quelque nature ou montant qu'elle soit.

3. DUREE PREVISIONNELLE DU CONTRAT

La durée du Contrat sera de cinq (5) mois à compter de la date de signature par la dernière des deux parties. Le contrat ne fera pas l'objet d'une reconduction².

4. LIEU D'EXECUTION DES PRESTATIONS

Les prestations seront exécutées en France ou depuis le lieu habituel d'exercice du prestataire, en distanciel, et en présentiel (avec format hybride possible) dans la mesure du possible.

Des réunions de travail et d'échanges pourront être organisées au siège de CFI (Issy-les-Moulineaux) et/ou en visio-conférence.

Les enquêtes de terrain pourront être réalisées à distance ou/et en présentiel à Bagdad, si le prestataire dispose de consultant·es sur place.

5. VALEUR TOTALE ESTIMEE

5.1 Montant et forme des prix

L'enveloppe financière maximale allouée à la réalisation des prestations dans le cadre du contrat s'élève à vingt et un mille euros hors taxes (21 000 € HT).

Les prestations du contrat sont réglées par un prix global et forfaitaire fixé dans le devis estimatif daté et signé par la société candidate, incluant la totalité des frais éventuels de mission et les éventuels frais de sous-traitance.

5.2 Prix en cas de sous-traitance

En cas de sous-traitance, les prix du contrat sont réputés couvrir les frais de coordination et de contrôle, par le prestataire, de ses sous-traitants ainsi que les conséquences de leurs défaillances éventuelles.

6. CONDITIONS D'ENVOI DES PROPOSITIONS

6.1 Contenu des propositions

Toute proposition incomplète fera l'objet d'un refus de la part de CFI sans que la société candidate n'ait la possibilité de la compléter.

Chaque société candidate doit produire une proposition complète comprenant l'ensemble des pièces et informations énumérées ci-après, sous peine d'être éliminée par CFI :

- 1) Une proposition technique**, vingt (20) pages maximum recto A4 (hors annexes) décrivant la méthodologie proposée pour conduire les prestations, au regard notamment, de la propre expérience de l'équipe de la société candidate (détail des expériences en lien avec le contrat, comme par exemple : évaluations de projets de soutien aux médias et/ou de projets de développement ayant un volet médias, expériences en Irak, au Proche-Orient ou au Moyen-Orient, etc.).

La société candidate y exposera sa compréhension de l'évaluation attendue, ainsi que des enjeux du projet pour CFI, ses partenaires et pour le bailleur (voir critères de sélection des propositions ci-dessous 7.2). Elle y proposera une matrice d'évaluation, détaillant les questions évaluatives pour répondre au présent appel à devis et aux questions évaluatives

² A noter : La date de fin d'éligibilité des dépenses du projet est fixée **au 30 juin 2024**.

présentées en annexe 1, et donnera les indications utiles sur les méthodologies proposées (types d'enquêtes, parties prenantes interrogées, informations recherchées, outils méthodologiques déployés, etc.). La société candidate y présentera un calendrier prévisionnel de l'évaluation et indiquera sa disponibilité sur la période couvrant l'évaluation jusqu'à la remise de son rapport final. La répartition des jours/expert par phase de l'évaluation sera indiquée. Les noms des expert-es et leurs fonctions spécifiques dans le cadre de cette évaluation seront précisés. Un tableau récapitulatif mettra en regard les noms des expert-es, les principaux travaux à effectuer et le nombre de jours/expert correspondant. Le nombre total de jours/expert prévu sera également pris en considération.

2) Le CV de chaque personne membre de l'équipe au sein de la société candidate (en français et en format pdf). Les références de chaque membre de l'équipe devront être détaillées en matière d'évaluations de projets similaires, ainsi que leurs compétences linguistiques en français et en arabe. Les candidatures féminines sont les bienvenues.

3) Un devis indiquant le prix global et forfaitaire hors taxe (HT) en euros.

Dans son devis, la société candidate indique le montant global et forfaitaire qu'elle propose au titre de son offre. Ce montant a valeur contractuelle.

L'ensemble de ces documents, offre technique, CV de l'équipe d'évaluation et devis, devra être rédigé en langue française par la société candidate, sous peine de voir sa proposition éliminée car jugée non recevable par CFI.

6.2 Conditions d'envoi des propositions

La société candidate devra remettre sa proposition à l'adresse indiquée en page de garde du présent Appel à devis.

Les propositions complètes devront impérativement parvenir à CFI **avant la date limite indiquée en page de garde du présent Appel à devis.**

Pour éviter tout problème de transmission ou de réception des offres dans le dossier des « spams », la société candidate est invitée à prendre ses dispositions pour l'envoi de fichiers lourds (usage de services de partage de fichiers) et à s'assurer de la bonne réception des documents transmis (demande d'accusé de réception et/ou de confirmation de lecture) préalablement au délai indiqué en page de garde du présent Appel à devis.

Seules seront analysées les propositions qui ont été reçues au plus tard à la date et à l'heure limites mentionnées en page de garde du présent Appel à devis. Les propositions qui sont reçues ou remises après ces date et heure seront jugées irrecevables et ne seront pas analysées.

Une fois sélectionné, le prestataire devra fournir à CFI des documents complémentaires³ dans un délai de sept (7) jours maximum après réception de la lettre d'attribution.

³ Une fois sélectionné, le Prestataire devra fournir à CFI l'intégralité des documents mentionnés dans le courrier d'attribution, à savoir :

- **Une attestation de régularité fiscale ou équivalent**, datant de moins de six mois, attestant de la souscription des déclarations et les paiements correspondants à l'impôt sur le revenu, l'impôt sur les sociétés et la taxe sur la valeur ajoutée. Ce certificat est délivré par l'administration fiscale dont relève le demandeur ;
- **Une attestation de régularité sociale ou équivalent**, datant de moins de six mois, attestant que la société candidate est à jour de ses déclarations sociales et du paiement des contributions et cotisations de sécurité sociale (en France, ce certificat est délivré en ligne sur le site de l'Urssaf) ;
- **Pour les sociétés domiciliées à l'étranger** : Un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription ou un document mentionnant son nom, sa dénomination sociale, l'adresse complète et la nature de l'inscription au registre professionnel ;
- **RIB officiel de la banque avec la dénomination sociale du Prestataire figurant au contrat et la devise du compte.**

6.3 Délai de validité des propositions

Le délai de validité des propositions est fixé à soixante (60) jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

En répondant au présent Appel à devis, la société candidate a accepté sans réserve les conditions. Sa candidature et son offre l'engagent pour toute la durée prévue au présent article. La société candidate ne peut se désengager avant expiration de ce délai.

7. SELECTION DES PROPOSITIONS

7.1 Qualifications et compétences attendues de l'équipe du prestataire

L'équipe au sein de la société candidate en charge de la réalisation des prestations devra disposer d'une expérience de minimum 3 (trois) années dans les évaluations de projets de développement, de préférence en lien avec le domaine des médias et des enjeux liés à la production de contenus audiovisuels et une expérience préalable au Proche-Orient ou au Moyen-Orient, de préférence en Irak (détail des expériences en lien avec le contrat : évaluations de projets de soutien aux médias et/ou de projets de développement ayant un volet médias, expériences en Irak ou au Moyen-Orient, etc.). Elle devra faire la preuve de l'ensemble de ses compétences et connaissances dans son offre.

Certaines parties prenantes du projet sont arabophones. Le Prestataire devra donc prévoir une équipe bilingue français-arabe et concevoir les outils d'enquête en français et en arabe en fonction des destinataires.

7.2 Critères d'évaluation

Critères		Pondération
Critère 1	Valeur technique	80%
Sous-critère 1.1	Compréhension des enjeux du projet et des attentes de la prestation pour CFI, ses bailleurs et ses partenaires de mise en œuvre	20
Sous-critère 1.2	Qualité de la méthodologie présentée dans l'offre, pertinence des outils proposés, du phasage de la prestation et des modalités de reporting au Copil et qualité de la présentation et de la rédaction de l'offre	25
Sous-critère 1.3	Connaissance des contextes politiques et médiatiques en Irak et au Proche-Orient et Moyen-Orient	10
Sous-critère 1.4	Qualification de l'équipe d'évaluation en rapport avec la prestation, expériences d'évaluations de projets de développement médias en Irak ou au Moyen-Orient ; Compétences linguistiques à l'écrit et à l'oral (français, arabe)	25
Critère 2	Valeur du prix	20%
	Prix	20

ANNEXE 1 : QUESTIONS EVALUATIVES (LISTE NON-EXHAUSTIVE)

La présente liste est non-exhaustive et peut faire l'objet de modifications ultérieures de la part du Copil. Elle peut également faire l'objet d'ajout(s) de la part du prestataire. Dans le cadre de l'exécution des prestations, le prestataire fournira des réponses à chacune de ces questions, conformément à l'article « 2.2 Prestations prévisionnelles du contrat » du présent document.

1. En termes de pertinence :

- Le projet tel qu'il a été conçu, à travers sa logique d'intervention, ainsi que l'ensemble des activités déployées dans chacune des deux composantes, était-il pertinent pour atteindre les objectifs poursuivis, principaux et spécifiques, à savoir :
 - **Objectif général** : Renforcer les compétences de journalistes en activité au sein du service public-IMN, grâce à des formations professionnelles certifiantes, et compléter le cursus de journalisme proposé par la FMUB, afin d'atteindre les normes internationales et renforcer l'employabilité des étudiantes et des étudiants ;
 - **Objectif Spécifique 1** : Contribuer au renforcement des bonnes pratiques du journalisme de l'IMN et de la FMUB ;
 - **Objectif Spécifique 2** : Accompagner la professionnalisation des étudiantes et étudiants en journalisme de l'Université de Bagdad.
- Le choix des partenaires de mise en œuvre, principal (FMM) et locaux (IMN et FMUB), des prestataires d'exécution, des expertises accompagnantes et thématiques était-il pertinent pour atteindre les objectifs du projet ?
- Le choix des bénéficiaires direct-es était-il pertinent pour atteindre les objectifs du projet ?
- Les adaptations faites dans le contenu des activités mises en œuvre ont-elles permis, si besoin, d'en améliorer la pertinence ?
- Le projet a-t-il pris en compte la thématique du genre, de manière pertinente par rapport au contexte irakien et de quelles manières ?

2. En termes de cohérence :

- Les objectifs à atteindre étaient-ils cohérents entre eux, réalistes et atteignables ?
- Les deux composantes et les activités prévues dans chaque composante étaient-elles complémentaires et cohérentes entre elles ?
- Le projet a-t-il pris en compte les autres projets de CFI et de son partenaire principal de mise en œuvre en Irak, concourant aux mêmes objectifs ?
- Le projet est-il cohérent et complémentaire des projets éventuels développés par d'autres opérateurs internationaux, en Irak, concourant aux mêmes objectifs ?

3. En termes d'effectivité et d'efficience :

- Les deux composantes et les activités prévues dans chaque composante permettaient-elles d'atteindre les objectifs opérationnels visés et les résultats attendus dans le chronogramme prévu et avec les moyens humains et financiers envisagés ? Dans le cas contraire, quelles ont été les adaptations correctives mises en œuvre et leurs justifications ?
- Les indicateurs du cadre logique étaient-ils pertinents pour permettre de mesurer l'avancement et l'efficacité du projet ?
- Comment la mise en œuvre des activités du projet s'est-elle déroulée, pour chacune des deux composantes, avec les partenaires principal et locaux, l'ensemble des prestataires et des bénéficiaires direct-es ?
- Quelle a été la qualité de la coordination entre les parties chargées de la mise en œuvre et les différentes parties prenantes du projet ? La gouvernance du projet a-t-elle contribué à l'optimisation des résultats du projet ?

4. En termes d'efficacité :

- Les activités menées dans le cadre du projet sont-elles jugées utiles, de qualité et efficaces par les bénéficiaires direct-es du projet ? Ont-elles permis d'atteindre les résultats attendus ?
- Les adaptations faites au cours du projet ont-elles permis d'en améliorer l'efficacité ?
- Les expertises accompagnantes et thématiques du projet ont-elles pu transmettre de manière optimale les enseignements auprès des bénéficiaires direct-es ?
- Les journalistes bénéficiaires du projet, ont-ils/elles pu améliorer leurs compétences, leurs pratiques journalistiques et la qualité de leurs contenus ?
- Les enseignant-es bénéficiaires du projet ont-ils/elles pu améliorer la qualité de leur pratique pédagogique et des contenus de leurs cours ?
- Les productions pédagogiques sont-elles jugées utiles, de qualité et efficaces pour renforcer les bonnes pratiques des professionnel·les d'IMN et de la FMUB, et pour accompagner la professionnalisation des étudiantes et étudiants en journalisme en Irak ?
- La prise en compte du genre dans le projet a-t-elle permis de sensibiliser les partenaires locaux et les bénéficiaires direct-es à la lutte contre les stéréotypes de genre dans la société irakienne ? A-t-elle permis de favoriser l'émergence de publications et productions en lien avec le genre ?

5. En termes d'effets, d'impact et de durabilité :

- Quels sont les changements les plus significatifs, les évolutions majeures et durables, ressenties par les bénéficiaires direct-es depuis le début du projet ?
- Les 12 personnes bénéficiaires de formations dans le cadre du projet ont-elles été certifiées et ce certificat a-t-il permis de renforcer leur crédibilité, employabilité et la reconnaissance de leur employeur ? Ont-elles formé à leur tour, leurs collègues dans les médias et les universités ?
- La qualité de l'enseignement à la FMUB s'est-elle améliorée, notamment grâce aux documents pédagogiques produits ?
- Les productions réalisées (3 séries pédagogiques de 25 épisodes chacun) dans le cadre du projet ont-elles été diffusées plus largement et partagées avec les étudiantes et étudiants des universités en Irak ?
- La pérennité du projet est-elle assurée à travers la diffusion de ces séries et à travers les formations organisées par les 12 formateurs et formatrices formées dans le cadre du projet ?

ANNEXE 2 : LISTE NON-EXHAUSTIVE DES PARTIES PRENANTES

La liste et les coordonnées des contacts mentionnés ci-dessous de 1 à 6 seront fournis par CFI et ses partenaires.

1. **CFI** (3 personnes) : Le Directeur ou la directrice adjointe Méditerranée-Asie, la Responsable du Projet (2 personnes à tour de rôle).
2. **France Médias Monde** (2 personnes) : Le Directeur de l'Académie France Médias Monde, la chargée de projets à la Direction des Relations Internationales et de la Coopération.
3. **Ambassade de France en Irak et MEAE** (entre 2 et 5 personnes) :
 - A l'Ambassade de France en Irak : Service de coopération et d'action culturelle (COCAC et éventuellement attaché-es de coopération) ;
 - Au MEAE : la Rédactrice développement médias de la Sous-direction de la Culture et des Médias.
4. **Partenaires locaux : IMN et la FMUB** (au moins 2 personnes) :
 - Le doyen de la FMUB ;
 - Le référent du projet à IMN.
5. Les **expertises accompagnantes et thématiques** (13 personnes) :
 - Expertise principale : l'experte fil rouge ;
 - Expertise accompagnante : le formateur et la formatrice de formateurs/formatrices
 - Expertise thématique : 10 expert-es (dont 4 femmes et 6 hommes).
6. Les **bénéficiaires directs** (12 à 20 personnes) :
 - Les 12 professionnel·les d'IMN (6 journalistes) et de la FMUB (6 enseignant·es) qui ont bénéficié de formations dans le cadre du projet ;
 - Les 60 étudiantes et étudiants de journalisme de la FMUB à Bagdad qui ont participé aux séminaires organisés dans le cadre du projet ;
 - Les étudiantes et étudiants de journalisme de la FMUB (1000) qui ont eu accès aux vidéos pédagogiques e-learning qui ont été réalisées (échantillon) ;
 - Les étudiantes et étudiants dans les autres universités du pays (1 000) qui ont eu accès aux vidéos pédagogiques e-learning qui ont été réalisées (échantillon) ;
 - Les bénéficiaires du séjour en France : 10 étudiant·es (5 femmes et 5 hommes) et 5 enseignant·es (3 hommes et 2 femmes) de la FMUB.

ANNEXE 3 : LISTE NON-EXHAUSTIVE DES DOCUMENTS DU PROJET

1. La note de présentation du Projet FSPI ;
2. Le budget contractuel ;
3. Le cadre logique du Projet et le suivi des indicateurs de résultats ;
4. Le chronogramme du Projet à date ;
5. La convention de financement entre l'Ambassade de France en Irak et CFI et ses avenants ;
6. La convention entre CFI et France Médias Monde, partenaire principal de mise en œuvre ;
7. Le rapport narratif et financier intermédiaire destiné au bailleur ;
8. Les rapports narratifs et financiers semestriels de FMM ;
9. La stratégie genre de CFI et la stratégie internationale de la France pour l'égalité entre les femmes et les hommes ;
9. Pour chacune des activités mises en œuvre dans le cadre du projet, les objectifs et le contenu de l'activité, les rapports de mission des expertises accompagnantes, la liste des bénéficiaires et les questionnaires d'évaluation des bénéficiaires ;
10. Les outils de suivi et évaluation ;
11. Les productions effectuées dans le cadre du projet (les 16 reportages genre et environnement réalisés dans le cadre des formations, les 3 séries de vidéos pédagogiques de 25 épisodes chacune, et le making-of et les bandes annonces de ces 3 séries) ;
12. La liste non exhaustive des coordonnées des personnes à interviewer (voir annexe 2).

FIN DE L'APPEL A DEVIS